

# CONSEIL MUNICIPAL

**du mardi 9 novembre 2021 à 20 H**

**Date de convocation :** 29 octobre 2021

**Membres présents :** : Mme GENTHON A, Maire, MM. ORLOWSKI F, ROSTAING M, CETTIER N, GIRAUD S, adjoints, MM. BORRAS I, VALLERANT J, FERERE D, AGERON J, VALENCON J, THOMAS M, SERREE S, BERNARD D.

**Pouvoirs :** M. RIOU G à M. SERREE S-M. DUMOULIN P à M. VALLERANT J.

Secrétaire de séance : Mme GIRAUD Sonia



Après adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

## **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Madame le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant :

-la parcelle cadastrée :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

## **Approbation du Plan Local D'Urbanisme**

Le conseil municipal (14 pour, 1 abstention) approuve le projet du PLU de la commune et autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à la délibération.

## **Instauration du Droit de Préemption Urbain**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du territoire communal conformément au plan annexé à la délibération.

## **Voirie communale et ouvrages annexes - Accord cadre mono attributaire à bons de commande**

Le conseil municipal (14 pour, 1 contre) décide d'attribuer à l'entreprise CHEVAL Frères le marché à bons de commande concernant les travaux de voirie communale et ouvrages annexes pour une durée maximale de 4 ans.

## **Personnel communal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un emploi d'adjoint administratif permanent à temps complet.

## **Finance : décision modificative**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 6 sur le budget principal.

**Le Maire,**

**Agnès GENTHON**

La séance est levée à 20 heures 45  
A le Grand-Serre, le 15 novembre 2021